

C'est reparti !

62 m/s diffusé
le 1^{er} avril 2005

Sortez les voiles ! le printemps est arrivé, les thermiques ne vont pas tarder. Beaucoup d'entres-nous ont déjà pu profiter de belles journées de vols, comme le 13 mars, où ça a volé à Dannes, Equihen, et la Crèche. Quelques chanceux ont même volé au dessus du manteau neigeux de Frencq et de la Comté, on aurait pu organiser un challenge Vol et Ski ! C'est reparti pour le treuil dont le moteur a été boosté.

C'est également reparti pour 62 m/s dont voici le premier numéro « 2005 ».

Alors bonne lecture et bons vols !



Frencq sous la neige

Paral'Aile 62

Association loi 1901
Club affilié FFVL n° 10020
Mairie de Fouquières lez Lens
62740 Fouquières lez Lens
www.paralaile62.ffvl.fr/

Comité directeur

Jean-Claude Maniez
Président
jcmaniez@tiscali.fr

Thomas Senac
Secrétaire
thomas.senac@wanadoo.fr

Nadège Cadet
Trésorière
nadege.cadet@wanadoo.fr

Christine Legrand
Sorties
legrand.christine@free.fr

Joël Russier
Sorties, achats
chantal.russier@ac-lille.fr

Damien Dewisme
Sites
damiendewisme@hotmail.com

Jean-Claude Lambert
Sites
jc.lambert@voila.fr

Laurent Dewisme
Treuil
06 03 55 42 05

Paral'Aile au Sol :

Thomas Président ?

Lors de la réunion des cadres FFVL du 19 mars 2005, Jean-Michel PAYOT, actuel président de la FFVL a exprimé le souhait de passer la main pour des raisons personnelles. L'actuel vice président, Thomas SENAC, est pressenti pour assurer la succession. La décision définitive ne sera entérinée qu'après le vote exprimé à la prochaine AG de Septembre 2005. D'ici là, Jean-Michel PAYOT conservera ses fonctions.

Poisson
d'Avril



Info Sites 62

Des éoliennes au Blanc Nez

**Poisson
d'Avril**

Suite à accord avec Eurotunnel (propriétaire des terrains de remblais situé a proximité du décollage de Sangatte), un projet de construction d'éoliennes est déposé en mairie. Si le projet voit le jour, les éoliennes situées sur les buttes risques de fragiliser notre décollage ou d'en provoquer à moyen terme la fermeture. Le décollage de Stroanne deviendrait alors le seul moyen d'accéder au vol mythique du Blanc Nez.

Nous vous invitons à signer dès à présent la pétition pour manifester votre désaccord (voir annexe en dernière page, à retourner à Thomas qui centralise).



Projet d'implantation des éoliennes de Sangatte

SIV à Wimereux

**Poisson
d'Avril**

L'école belge de parapente « Fou D'L » va organiser un stage SIV à Wimereux.

Décollage au treuil sur la plage et évolution au dessus de la mer. Un bateau de l'école de voile sera présent pour assurer les récup'. Encadré par le responsable sécurité de la fédé belge, René VAN DE WOOSTYNE, ce stage se déroulera le week-end du 28 et 29 mai et report possible le 11 et 12 juin en fonction de la météo. Le choix des dates a été fait en fonction des marées basses, nécessaires pour le déco.

Paral'Aile 62 fournissant le treuil, ce stage est ouvert à 3 personnes du club (tarif préférentiel à 120 euros). Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous à : contact@fou-d-l.be



Paral'Aile & Pipelettes

Poisson
d'Avril

Voiles neuves à saisir

Le revendeur de Reims, Eric VANDEVELDE, nous informe de la possibilité d'obtenir un lot de voiles neuves Advance Alpha (Dhv1) et Epsilon (Dhv1/2) à tarif particulièrement bas : 400 euros HT soit 478,4 euros TTC. Il s'agit d'un lot déclassé par les services intendance de l'armée (les chasseurs alpins semblent s'intéresser à notre discipline !). Le déclassement ne touche pas à la sécurité mais simplement à la non conformité de la teinte. Deux modèles sont disponibles : extradados et intrados Kaki avec suspentage Noir, extradados et intrados blanc avec suspentage clair (camouflage Neige, je suppose). Le stock est limité (27 voiles kaki, 24, 26 et 28 m² et 14 modèles blanc 24, 26 et 28 m²). L'information venant d'être diffusée auprès des revendeurs Advance français, le stock devrait être très vite épuisé (surtout le modèle blanc). Il s'agit d'un tarif particulièrement attractif... Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez réserver directement votre modèle auprès d'Eric au 03 26 47 XX XX.



Version « civile » de l'Alpha Modèle F1

Matos

Poisson
d'Avril

Nouveau

Ripair commercialise depuis début 2005 la bombe Down Proof. Le produit vaporisé sur les parties les plus exposées de la voile (bord d'attaque et partie centrale de l'extrados) permet de palier l'usure prématurée et prolonger la vie d'une à deux saisons environ. Prix (pour voile solo) 83 euros.



Thermal Helmet

La firme américaine Opticalsky est en train de mettre au point un système qui permettrait de visualiser les thermiques.



Directement issu des casques de vision nocturne infrarouge utilisés par les militaires, le système est capable de détecter des variations de température de la masse d'air d'environ 0,5°C. La visière intégrée au casque matérialise les « pompes » par différentes couleurs (rouge-orangé pour les zones les plus chaudes).

Ce casque devrait être commercialisé courant 2006, avec un poids annoncé de 920g tout compris et une autonomie de 20 à 25 minutes. Encore en développement, l'autonomie devrait être considérablement améliorée, tout comme le prix de 700 €, qui diminuera avec l'augmentation des ventes.

THK2 Bien mais ..

L'excellente revue Cross country de janvier a fait paraître un comparatif des différentes radios du marché. La radio Kenwood THK2 sort nettement du lot pour sa compacité, son prix et sa puissance. En effet, d'origine, la THK2 émet en 5W. La fin de l'article met néanmoins en garde sur cette utilisation à haute puissance. En effet, à l'instar des portables, l'utilisation soutenue à 5W et le rayonnement de l'antenne (tenue près de la tête) pourrait avoir des effets induits toxiques sur l'organisme. Les premiers effets constatés sont de légères céphalées et calvities localisées. L'article préconise l'utilisation de micro déporté (Kenwood SMC 34) qui évite les rayonnements près du corps.

Poisson
d'Avril





A imprimer et renvoyer à :

Monsieur Thomas SENAC
XXXX
XXXX

pour remise groupée à :
Monsieur le Maire de SANGATTE

Objet : pétition

Monsieur,

Je viens d'apprendre le projet d'aménagement sur le site de Sangatte de 12 éoliennes.

En tant qu'usager du site de parapente, je me permets, par la présente, d'attirer votre attention sur les nuisances que provoquerait ce projet sur le site de parapente, sis au sud de votre commune. En effet, sans évoquer l'aspect particulièrement inesthétique des ces infrastructures ainsi que les nuisances sonores pour les riverains, ce projet, s'il était mené à son terme, signifierait, pour le club dont je fais partie, la fermeture à court terme du site.

Je sollicite donc de votre haute bienveillance une attention toute particulière sur le non aboutissement de ce projet, qui aurait pour effet collatéral de nuire à l'aspect sauvage du site, et donc au tourisme.

La présence de parapentes attire naturellement nombre de touristes et conforte l'image dynamique et naturelle de votre ville.

Souhaitant que les vents porteurs, porteurs de projets mais aussi d'espoir pour notre activité nous soient tous favorables, je vous remercie pour votre implication en ce jour si particulier.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Paral'Aile 62

NOM :

PRENOM :

N° ADHERENT :

Fait à
Le

signature